



Fédération Santé et Action Sociale

**Union Fédérale des Médecins,
Ingénieur·e·s, Cadres et Technicien·ne·s**

Communiqué de presse

001/25

Montreuil, le 15 janvier 2025

Praticiens extra-européens : les dégâts des politiques d'immigration jetable.

La loi Valletoux concernant l'accès aux soins a provoqué une année de ténèbres pour les PADHUE en attendant que paraissent les décrets d'application fin décembre 2024 !

Pour les 2 000 professionnel·le·s PADHUE non-inclus jusque-là dans un Parcours d'Autorisation d'Exercice, leurs actuels contrats aujourd'hui en extinction sont arrivés à expiration (de par une loi de 2022).

Depuis, les directeurs, Agences Régionales Santé et préfectures, bricolent des contrats sur des positions statutaires d'Etudiants 0000 « *Stagiaires Associés* » ou Faisant Fonction d'Interne, le tout payé au SMIC même en dessous, pire les mettant à la porte. Les conséquences sont désastreuses en termes de prise en charge de la population engendrant des fermetures des services !

Deux PADHUE témoignent de cette situation : 6 ans d'exercice en France, et un avenir fait de... contrat étudiant ! L'impact individuel est oppressant de façon évidente. Personne ne vit avec un tel salaire et des conditions de travail et des horaires irréguliers. Les Examens Validation des Compétences (EVC) sont synonymes d'injustice et de précarité !

Les forcenés du pouvoir ont fait le choix de l'immigration jetable : La loi Valletoux de 2024 prévoit le maintien du concours EVC sans changement (19 000 candidats du monde entier pour 4 700 place en 2024).

Pour les non lauréats, que se passe-t-il ?

Après deux contrats dits « PACT » de 13 mois (1 800 euros par mois), en cas de double échec à l'EVC annuelle en Métropole, ils ne pourront plus exercer la médecine. Or pourtant il est prouvé que 50 % d'entre eux obtiennent la nationalité française après deux ans d'exercice sur le territoire.

Il faut que cesse cette discrimination et qu'« à travail de valeur égale, salaire égal ».

L'UFMICT exige :

- un recensement des postes disponibles,
- une ouverture au recrutement sur dossier aux PADHUE, comme c'est pratiqué pour les Praticien·ne·s Hospitaliers !

C'est possible, la faisabilité est déjà prouvée en Antilles, Guyane.

L'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse ont mis en pratique avec succès une sélection sur dossier !

Depuis 50 ans, tous les ministres et les gouvernements ont délaissé la protection de la santé et organisé la pénurie.

Les gouvernant·e·s restent accrochés à un concours EVC et à un « *exercice par délégation* » permettant des salaires de misère de type « *faisant fonction d'Interne* », or les PADHUE sont majoritairement « *séniors* » c'est à dire « *livrés à eux même en garde* ».

Ensemble combattons les xénophobes ! La ministre doit se plier aux besoins de prise en charge de la population, qui doit rester la préoccupation prioritaire. Assez de morts évitables ! L'idéologie de médecins « *jetables* » dans l'Hexagone au seul motif qu'ils sont PADHUE, n'a pas sa place. Retrait de la loi Valletoux, examen sur dossier, et équivalence des diplômes !

Retrouvez ici en audio le témoignage de deux d'entre-eux : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/medecins-etrangers-et-indispensables-1462070>

www.sante.cgt.fr

■ sg@sante.cgt.fr ■ Tél : 01.55.82.87.49 ■ Case 538 ■ 263, rue de Paris ■ 93515 Montreuil CEDEX